



Impératif français

C.P. 449, succ. Aylmer
Gatineau (Québec) J9H 5E7

Ensemble

**CE N'EST
PAS LE
CHOIX
QUI
MANQUE!**

**Cette année,
tous mes
cadeaux
sont en
français!**

Impératif français profite du début de la période des emplettes de Noël pour lancer une vaste campagne de francisation en rappelant qu'il ne peut exister une seule bonne raison d'encourager des fabricants ou des commerçants qui ne respectent pas leurs clients... Pour ce qui est des magasins de détail, ce n'est pas le choix qui manque!

Impératif français rappelle que le père Noël parle très bien français et invite la population en cette période des emplettes de Noël à encourager les établissements commerciaux qui offrent un excellent service à la clientèle en français... Dans ces établissements, l'excellence signifie que tout ce qui est important pour le client se passe en français : l'accueil, l'affichage, la raison sociale, les dépliants, les catalogues, les brochures, les sites Web, la musique ambiante et la langue de travail. Tout y est en français!

Vous voudrez aussi profiter de l'occasion pour acheter des produits d'ici... dont l'étiquetage, les modes d'emploi, les certificats de garantie sont rédigés en français et sans faute.

Dans le domaine de l'informatique et des communications, **Impératif français** recommande de porter une attention particulière à la langue des logiciels, des claviers d'ordinateur, des répondeurs, des jeux vidéo électroniques, des systèmes d'exploitation et autres produits semblables.

Les emplettes de Noël, une occasion d'offrir la langue française en cadeau et d'encourager les établissements d'ici qui offrent un bon service (en français) à leur clientèle!

Et une fois parti, aussi bien le faire en tout temps!

Reproduction et diffusion hautement recommandées

Ensemble, hiver 2006

1

GOVERNEMENT DU CANADA

Discrimination systématique!

Selon le rapport annuel 2004-2005 du Conseil du Trésor du Canada sur les langues officielles, en Ontario, sans la partie ontarienne de la région de la capitale fédérale (RCF), 10 % des postes de la fonction publique canadienne exigent le bilinguisme pour une population de 510 000 Franco-Ontariens alors qu'au Québec, sans la partie québécoise de la RCF, ce sont plus de 62 % des postes qui exigent la maîtrise de la langue anglaise pour à peine 590 000 Anglo-Québécois.

Fonction publique fédérale

Comparaison des postes bilingues au Québec et en Ontario

	Postes exigeant le bilinguisme	Population francophone ou anglophone	Rapport
Ontario	2 099	510 000 francophones	1 pour 242
Québec	12 063	590 000 anglophones	1 pour 49

Ce tableau est éloquent! On retrouve en Ontario un poste exigeant le bilinguisme pour 242 francophones alors qu'au Québec, le gouvernement fédéral impose qu'un poste soit désigné bilingue pour 49 anglophones.

Avec de telles exigences à l'embauche, le gouvernement du Canada pratique de la discrimination systématique et du racisme à grande échelle! En imposant de façon aussi systématique la connaissance de l'anglais pour travailler au Québec, il prive de nombreux Québécois de leur droit d'y travailler en français pourtant garanti par la Déclaration universelle de l'ONU sur les droits de l'Homme.

Un grand nombre de ces exclus du marché du travail sont des immigrants à qui le gouvernement du Canada refuse ainsi le droit de travailler et, de surcroît, de travailler en français au Québec.

Les exemples de discrimination du gouvernement fédéral ne finissent pas là. Dans l'ensemble canadien, incluant le Québec, 7 490 postes de la fonction publique canadienne sont désignés unilingues français pour 84 200 postes unilingues anglais, soit un poste unilingue français pour onze postes unilingues anglais alors qu'au Canada, le rapport francophones/anglophones, selon la langue maternelle, est d'un francophone pour 2,5 anglophones.

Fonction publique fédérale

Postes unilingues au Canada

	Français	Anglais	Rapport
Postes unilingues	7 490	84 200	1 pour 11
Population francophone ou anglophone au Canada	6 782 294	17 521 896	1 pour 2,5
Rapport	1 pour 905	1 pour 208	

Pour le gouvernement fédéral, les francophones sont des citoyens de seconde classe! Pour desservir une population canadienne à 59,1 % anglophone, selon la langue maternelle, le gouvernement canadien impose que 51 % des postes de sa fonction publique exigent la connaissance d'une seule langue, l'anglais; en retour, il exige que seulement 4 % de ses postes soient désignés unilingues français pour desservir une population de langue maternelle française qui représente 22,9 % de la population.

Fonction publique fédérale

Postes désignés unilingues en pourcentage Ensemble canadien

	Français	Anglais	Rapport
Proportion de la population canadienne de langue maternelle...	22,9 %	59 %	1 pour 2,5
Pourcentage de postes désignés unilingues	4 %	51 %	1 pour 12,75

Et dire que dans son rapport annuel, le président du Conseil du Trésor, l'honorable John Baird, ose parler des « valeurs fondamentales de la société canadienne que sont le respect, l'équité et l'inclusion »! Il serait beaucoup plus juste de parler d'irrespect, d'iniquité et d'exclusion...

Impératif français dénonce la discrimination systématique du gouvernement canadien en vigueur au sein de sa fonction publique qui prive les Québécois et les francophones, plus particulièrement les immigrants, de leur droit de travailler et de travailler en français.

Impératif français redemande au gouvernement de cesser ses pratiques d'exclusion et de discrimination et de réévaluer la pertinence d'imposer autant de bilinguisme dans les postes de la fonction publique au Québec. On se rappellera que la Commissaire aux langues officielles avait invité le gouvernement fédéral à revoir sa politique en la matière, estimant que le nombre de postes exigeant la connaissance de l'anglais au Québec est nettement trop élevé.



FRÉQUENTATION DE L'ÉCOLE ANGLAISE EN HAUSSE

Une étude du Conseil supérieur de la langue française

Selon une étude de Paul Béland réalisée pour le Conseil supérieur de la langue française, la proportion d'élèves québécois recevant un enseignement en anglais augmente. De 2000 à 2004, le pourcentage est passé de 10,6 à 11,2 %, alors que le pourcentage d'élèves de langue maternelle anglaise en 2004 n'était que de 8,55 %.

Cette hausse s'expliquerait en partie par l'augmentation des élèves de langue maternelle française qui reçoivent leur enseignement en anglais. L'étude nous apprend que plus de 2,4 % des élèves de langue maternelle française fréquentent le réseau anglais : « le pourcentage de francophones inscrits au réseau anglais a augmenté de 0,4 %, atteignant 2,4 % en 2004... »

En 2004, 21,1 % des élèves de langue maternelle « autres » étaient inscrits dans le réseau anglais, et cela, malgré les énoncés de la Charte de la langue française.

Selon M. Béland, plusieurs causes peuvent expliquer ce phénomène : « les mariages exogames qui peuvent produire des enfants de langue maternelle française, mais ayant droit à l'enseignement en anglais », « la fréquentation des écoles privées non subventionnées »...

Une analyse des autorisations de recevoir un enseignement en anglais par motif et caractéristiques des élèves semble s'imposer.

L'étude de M. Béland est disponible dans le site Web du Conseil supérieur de la langue française
<http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/PubF218/F218.pdf>

ÊTRE ET PARLER FRANÇAIS

Penser la langue globalement

Marceau Déchamps
Défense de la langue française

Paul-Marie Coûteaux, député français au parlement européen, est bien connu du milieu associatif pour son engagement pour la langue française.

Il a été à l'origine de la création du prix de la *Carpette anglaise*.

Excellent écrivain et analyste politique, il vient de publier un ouvrage sur la langue française avec une présentation de quatrième de couverture ainsi rédigée (extrait) : « [...] Par la langue, les Français ont encore un lien avec une histoire, avec une unité nationale ; par elle, sa diffusion internationale et la francophonie, ils ont encore une voix audible dans le monde.

Aujourd'hui la question du français est sur toutes les lèvres : expression culturelle, apprentissage de la lecture, enseignement des langues, refondation de l'école et du corpus classique, respect de la langue dans l'entreprise, capacité à nommer les choses et à dire le monde... Mais personne ne l'envisage dans sa dimension centrale : c'est l'être français tout entier qui tient aujourd'hui à la langue. Tel est le défi qu'a relevé Paul-Marie Coûteaux : penser la langue globalement, c'est-à-dire en politique. »

Éditeur : Perrin (www.editions-perrin.fr)



ACADÉMIE INTERNATIONALE DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

Un prix Athéna pour Jean-Yves Guindon

Le premier gala Academia XXI de l'Académie internationale des beaux-arts du Québec se tenait le 4 novembre dernier à Montréal.

L'artiste de la Petite-Nation, Jean-Yves Guindon, a remporté le prix Athéna argent dans la catégorie professionnelle pour son aquarelle intitulée *L'entrée du village...*

Cette soirée de l'AIBAQ, tenue au Musée des beaux-arts de Montréal sous la gouverne de madame Caroline Bruens et de monsieur Louis Bruens, connut un vif succès alors qu'une centaine d'artistes à travers le Québec se sont donné rendez-vous pour cette première.



... méprise les francophones

Dominique Beaulieu

Sur les sites Web internationaux d'Air Canada, le français n'est pas à égalité avec l'anglais. Par exemple, pour le site France, on offre le français et l'anglais, mais pour le site Australie, on n'offre que l'anglais, et pour l'Allemagne, allemand et anglais. Et pour la Suède, on pousse l'insulte à offrir le site uniquement en anglais.

Dans le site <http://www.aircanada.com/>, cliquez sur « Pays » et par la suite sur « Langue ». Surprise : les Québécois n'existent pas!

Comme Air Canada est soumise à la Loi sur les langues officielles au même titre que le gouvernement du Canada, je demande à ce que la situation soit corrigée, qu'Air Canada traduise tous ses sites internationaux en français, puisqu'ils sont en anglais même pour des pays non anglophones comme Israël ou le Danemark.



Airbus : "Our Web site also is in English" (only)

J'étais en train de papillonner Internet et, au hasard, j'ai trouvé un lien à la société Airbus en lisant un article au sujet de la vente d'avions en Chine. Airbus, une société française, possède un site Web (www.airbus.com) unilingue anglais!

Je me suis mis à fouiller en cherchant le moindre indice d'usage de la langue française, mais hélas, aucun!

La partie mentions légales indique clairement, en anglais, que la société est bel et bien française avec son siège à Toulouse et que toute action judiciaire aurait lieu à Paris.

Depuis quand l'anglais est-il devenu la langue officielle de la France?

Sid Gurule, États-Unis

Note d'Impératif français : Pour Airbus, la diversité culturelle et linguistique mondiale n'existe pas. Airbus ne répond qu'en anglais aux plaintes qui lui sont acheminées.

Thank you for your e-mail – Airbus is a European-based international company that involves shareholders, partners, suppliers and customers in countries around the world. English is the standard international language for airlines and the aerospace industry.

As English is used for all of the technical documentation, flight manuals, communications with the airworthiness authorities and with our customers throughout the world, our Web site also is in English. [...]

If this answer is not satisfactory, please do not hesitate to contact us again. Kind regards,

AIRBUS



Acquisition du vocabulaire

Commencer tôt à faire la lecture à son enfant favoriserait l'apprentissage du vocabulaire à la maternelle

À la fin de la maternelle, garçons et filles ne se distinguent pas en matière de compréhension du vocabulaire. Cependant, comparativement à leurs pairs, les enfants plus jeunes, ceux exposés à plus d'une langue ainsi que ceux issus de milieux moins favorisés sur le plan socioéconomique sont plus susceptibles de présenter un retard relatif en ce qui a trait à la compréhension des mots. C'est ce qui ressort notamment du fascicule intitulé Commencer l'école du bon pied. Facteurs associés à l'acquisition du vocabulaire à la fin de la maternelle rendu public par l'Institut de la statistique du Québec.

Ce fascicule est consultable dans le site Web de l'Institut de la statistique du Québec à l'adresse suivante :

<http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/>.



BONJOUR QUÉBEC OU ADIEU QUÉBEC?

Tourisme Québec projette un visage anglais du Québec!

Dominique Beaulieu

Office québécois de la langue française,

Dans la version japonaise du site Web de Bonjour Québec, on présente la version anglaise des événements au lieu de la version française.

<http://www.wcs.ne.jp/bonjourquebec/season-event.htm>

Faites corriger cette erreur qui va à l'encontre de l'objectif de la Charte de montrer un visage français du Québec.

Ma demande de correction s'applique à toutes les langues, que je n'ai pas toutes regardées, mais bon, dites au ministère du Tourisme de faire la correction partout. Ce sont les fonctionnaires qui sont payés pour le faire!



Harry Gow
Nouveau-Chelsea (Québec)

Le fruit sec d'un arbre tordu est donc tombé. Canadian Idol, cette fabrique commerciale à succès alambiqués, vient de faire des siennes. Un concours où le français est interdit — une démonstration navrante de la « Canadian Ideal » — a fatalement conduit à la production d'un premier disque en anglais seulement par une jeune Québécoise multilingue.

Miss Avila est certes sympathique et sa verve et sa fraîcheur détonnent avec le conformisme unilingue anglais de son premier disque. Ce n'est pas elle que je vise, mais les médias qui ont monté un spectacle qui exclut la diversité culturelle, qui alimente un show-biz américanisé et qui attire même des élus québécois pour applaudir sa navrante parade d'exclusion. Feu Gilles Rocheleau, ancien maire de Hull, qui était allé en prison pour défendre le français, doit se retourner dans sa tombe!

Parlant d'élus, notre « nouveau gouvernement » fédéral sabre les budgets de tournées de nos artistes francophones; une compagnie doit annuler à elle seule 44 présentations. Oublions notre culture; l'animation de Canadian Idol par le fils de notre ancien premier ministre conservateur Brian Mulroney nous indique la seule voie de promotion artistique qui reste : « 'Sing white' ou meurs! ».

Concours de poésie Impératif français, édition 2007

Impératif français lance son concours de poésie à l'intention des étudiants à temps plein des écoles secondaires, des collèges et de l'université de l'Outaouais. En voici les modalités :

Thème : J'ai là sur le cœur une fleur de lys...

Date limite de réception des poèmes : le 27 janvier 2007

Adresse postale : Concours de poésie Impératif français, C. P. 449, succ. Aylmer, Gatineau (Québec) J9H 5E7

Adresse de courriel : secretariat@imperatif-francais.org

Le texte, qui comprendra de dix à vingt vers, ne devra contenir aucune faute.

Veillez écrire lisiblement votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone, le nom de votre école, de votre collège ou de votre université ainsi que votre niveau et année d'études.

Les 22 lauréats (deux par année à chaque niveau d'études) recevront le Prix de la relève Gaston-Lallement et la bourse Richelieu de 100 \$ offerte par les clubs Richelieu de la région Nicolas-Gatineau.

Le prix et la bourse seront remis publiquement lors de la Francofête qui aura lieu en mars 2007.

Impératif français pourra, s'il le désire, publier les poèmes reçus en indiquant les noms des auteurs.

Source :

Impératif français

Recherche et communications

Tél. : 819 684-8460

secretariat@imperatif-francais.org

www.imperatif-francais.org

* La présence à la cérémonie de remise du prix et des bourses est de rigueur.

IMAGE DE L'EUROPE

Ci-dessous la lettre envoyée par notre association DLF Bruxelles-Europe à Madame Margot WALLSTRÖM, Vice-présidente de la Commission européenne, chargée des Relations institutionnelles et de la Communication. Le document photos qui l'accompagne révèle une stratégie de communication sans équivoque.

Bruxelles, le 13 octobre 2006

Madame Margot WALLSTRÖM Vice-présidente chargée des Relations institutionnelles et de la Communication Commission Européenne Bâtiment Berlaymont B-1049 Bruxelles

Objet : Image de l'Europe – Langue de communication des institutions
Affichage sur les bâtiments de l'UE à Bruxelles

Madame la Vice-présidente,

Force est de constater qu'en dépit des traités et des déclarations solennelles sur ce qui fait la spécificité de l'Europe, c'est-à-dire sa diversité, l'image de l'Europe renvoyée par le quartier européen est plus proche de Times Square que de la région de Bruxelles-Capitale où il est situé.

Pour les milliers de personnes qui passent chaque jour dans ce quartier de Bruxelles : fonctionnaires, mais aussi groupes de visiteurs, étudiants, professionnels venus des quatre coins de l'Europe et du monde, le premier contact avec les lieux est d'abord visuel : Rond-point Schuman, Berlaymont, Charlemagne, Parlement, Comité des Régions, etc. En quelle langue se fait ce premier contact et quel en est l'impact ? L'utilisation presque inconditionnelle de l'anglais sur les murs des bâtiments (voir annexe photos) restera gravée dans la mémoire des visiteurs.

Aux yeux du public, l'image de cette Europe monolingue, reçue en plein visage dans les rues de Bruxelles et en contradiction avec ce qu'elle est censée représenter, ne sera corrigée ni par la publication, en février 2006, du livre blanc sur une politique de communication européenne, ni par les initiatives du Commissaire Jan Figel pour encourager le multilinguisme ou le groupe de haut niveau sur le multilinguisme qu'il vient de créer pour y réfléchir, pas plus que par la consultation des citoyens européens organisée par la Commission dès octobre 2006 dans le cadre de son plan D, dont le programme a d'ailleurs été communiqué en langue unique (EN).

Convaincre, c'est donner l'exemple. Nous pensons donc que cette dérive peut et doit être corrigée, d'une part pour afficher sur les murs une image plurielle, indissociable du projet européen, d'autre part par courtoisie envers les Bruxellois. Le moins que nous puissions attendre en effet des institutions est qu'elles respectent les langues des citoyens de la région bilingue de Bruxelles-Capitale.

Nous nous permettons, par conséquent, de vous suggérer de trouver une autre formule d'affichage pour les campagnes publicitaires de la Commission, par exemple l'utilisation des trois langues de travail de la Commission EN, FR, DE ou bien les deux langues officielles de Bruxelles-Capitale NL, FR + EN, ou toute autre formule qui éviterait le monolinguisme.

Claire GOYER

Roger VANCAMPENHOUT

DLF Bruxelles-Europe

bxl-europe@skynet.be



DIVERSITÉ CULTURELLE

Les États membres de l'UNESCO invités à ratifier la Convention

Extrait du site Web ivoirien www.lefaso.net le samedi 21 octobre 2006 – Les organisations lusophone, hispanophone et francophone exhortent les États membres de l'UNESCO à ratifier la Convention sur la Diversité culturelle

« Ce vendredi 20 octobre 2006, les hauts responsables de l'Organisation des États Ibéro-américains pour l'éducation, la science et la culture (OEI), de la Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP), du Secrétariat général Ibéro-américain (SEGIB), de l'Union latine, ainsi que de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), ont adopté, au cours de la sixième rencontre entre les trois espaces linguistiques, tenue au siège de la Francophonie à Paris, une résolution appelant les États membres de l'UNESCO à ratifier, dans les meilleurs délais, la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. »

L'OQLF ENQUÊTE

Office québécois
de la langue
française

Québec

Emballage de certains DVD

Extrait de Cyberpresse du 10 octobre 2006 – Un citoyen de Québec, Steve Gagné, a en effet relevé dans des commerces de la région une liste de plus de 900 films en format DVD avec bande sonore française dont l'emballage serait unilingue et ne respecterait donc pas les dispositions de la Charte de la langue française.

M. Gagné a porté plainte à l'Office le 2 octobre dernier. Selon lui, les DVD présentés dans un emballage unilingue anglais « contreviennent à l'article 51 de la Charte de la langue française ». La loi stipule que le français doit occuper une place équivalente à celle d'une autre langue sur la pochette de tout DVD contenant une piste sonore en français.

LA FRANCOPHONIE

... enrichie de neuf nouveaux pays

Extrait d'un article du 28 septembre 2006 de la Presse canadienne – Quatre pays, soit la Grèce, l'Albanie, la Macédoine et Andorre, ont été admis comme membres de plein droit. La Francophonie a aussi admis deux nouveaux membres associés, Chypre et le Ghana, de même que trois observateurs : le Mozambique, la Serbie et l'Ukraine.

Par contre, deux candidatures ont été rejetées : celles du Soudan et de la Thaïlande. Un drame interne déchire le premier pays tandis qu'un coup d'État est survenu dans le second, il y a à peine deux semaines.

Avec ces nouveaux membres, la Francophonie compte maintenant 72 pays.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES...



Le Canada serait un pays « exclusivement » anglophone, selon le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada!

Dans son site Web, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada affiche des pages unilingues anglaises, des pages qui nient l'existence du Québec et de la francophonie canadienne, des pages qui n'informent qu'en anglais les Canadiens, les Québécois et les étrangers au sujet d'emplois offerts au Canada, des pages qui projettent l'image que le Canada est un pays « exclusivement » anglophone où il suffit de parler correctement l'anglais pour occuper n'importe quel poste! Il est même écrit (en anglais seulement) : « 'Open' employer and 'open' employment location. This means you can work for any employer in Canada at any location in Canada, where you are offered a position. » Le gouvernement du Canada indique donc ainsi implicitement aux Néo-Zélandais qu'il n'est nullement nécessaire de connaître le français pour travailler au Québec.

Le site Vacances-travail au Canada pour Néo-Zélandais à <http://dfait-maeci.gc.ca/newzealand/whp/intro-en.asp> n'est offert qu'en anglais!

Pour tous ceux et toutes celles qui fréquentent ces pages du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le Canada est un pays anglophone où n'existent ni le Québec, ni la francophonie canadienne : une pure illusion, une vue de l'esprit, un rêve!

Et pourtant, n'est-il pas avant tout de la responsabilité du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international de s'assurer que le Canada projette à l'étranger l'image d'un pays qui est aussi francophone au lieu de se livrer à des pratiques d'exclusion et de négation de sa francophonie?

À ce jour, les multiples interventions du Commissariat aux langues officielles sont restées lettre morte. On dirait en effet qu'en matière de bilinguisme, la diplomatie canadienne connaît rapidement ses limites, car le Commissariat écrit : « Nous avons eu plusieurs discussions avec des membres du personnel des Affaires étrangères Canada [...] Cette question n'a pu être résolue... »!



IMAGE INTERNATIONALE DU CANADA

Les Québécois et les francophones n'existent pas!

Le Canada continue de projeter internationalement l'image d'un pays exclusivement anglophone, d'un pays où le Québec et la francophonie canadienne n'existent pas!

Conséquences de l'image internationale du Canada comme pays exclusivement anglophone, plusieurs missions diplomatiques étrangères (ambassades et consulats) ne s'affichent dans Internet qu'en anglais. Aucune version française ou version tronquée! À leur façon, ces sites Web sans version française disent aux ressortissants de ces pays désireux de venir visiter le Canada ou de venir s'y installer que le Canada est anglophone, aux immigrants de ces pays vivant au Canada ou au Québec que le français est une langue inutile! Pour les Canadiens francophones ou Québécois désireux d'obtenir des informations ou de communiquer, par leurs sites Web, avec les ambassades de ces pays installées au Canada, ils réaliseront très vite qu'ils sont des citoyens de second ordre, des citoyens qui n'existent pas!

Les politiques et l'image internationales canadiennes ont comme conséquence directe et immédiate auprès des pays étrangers et des organisations internationales de nier l'existence du Québec et de la francophonie canadienne.

Si les sites Web n'existent même pas en français, imaginez un seul instant la capacité de ces missions diplomatiques installées au Canada de servir les Québécois et francophones du Canada en français!

Bien qu'Impératif français ait plus d'une fois dénoncé la situation auprès du gouvernement du Canada, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et du Commissariat aux langues officielles, la situation ne s'est guère améliorée s'il faut en croire les sites des missions diplomatiques ci-dessous. Voici quelques exemples des conséquences de l'image internationale du Canada :

Haut-commissariat de l'Australie :

<http://www.canada.embassy.gov.au/>

Haut-commissariat de l'Afrique du Sud :

<http://www.southafrica-canada.ca/>

Haut-commissariat de Trinité-et-Tobago :

<http://www.ttmissions.com/>

Russie : <http://www.rusembcanada.mid.ru/>

Serbie : <http://www.embscg.ca/>

Mexique : <http://www.embamexcan.com/>

Bosnie-Herzégovine : <http://www.bhembassy.ca/>

Émirats arabes unis : <http://www.uae-embassy.com/>

Danemark : <http://www.ambottawa.um.dk/en>

Malaisie :

<http://myperwakilan.mfa.gov.my/am/ottawa/>

Ukraine : <http://www.infoukes.com/ukremb/>

Iran : <http://www.salamiran.org/content/>

LES GRANDES FESTIVITÉS NATIONALES DU QUÉBEC

Sondages sur L'Outaouais en fête

« Très grande popularité et appui indéfectible! »

Selon les résultats de deux études statistiques réalisées par la firme indépendante de Sondages Ad Valorem pour le compte d'Impératif français, le festival « les grandes festivités nationales L'Outaouais en fête » jouit d'une très grande popularité et reçoit un appui indéfectible non pas uniquement de la population du secteur d'Aylmer, mais aussi de tout Gatineau :



Tout Gatineau* :

- 1 94,2 % des répondants s'accordent pour dire que le festival L'Outaouais en fête constitue un bon outil de promotion de la culture québécoise et française.
- 2 83,8 % des répondants déclarent qu'ils considèrent que le festival L'Outaouais en fête favorise directement le développement économique de Gatineau en y attirant des touristes.
- 3 82,7 % des répondants trouvent que le festival L'Outaouais en fête contribue à raffermir le sentiment d'appartenance québécoise de l'Outaouais.
- 4 80,5 % des répondants acquiescent que le festival L'Outaouais en fête contribue à faire connaître Gatineau et l'Outaouais à l'extérieur de la région grâce aux campagnes de promotion.

Secteur d'Aylmer** :

- 1 85,3 % de la population croient que ce festival aide à faire connaître le secteur d'Aylmer.
- 2 80,0 % des personnes sondées estiment que L'Outaouais en fête contribue à l'essor économique du secteur d'Aylmer.
- 3 près de 90 % des répondants affirment que le parc des Cèdres situé au bord de la rivière des Outaouais est l'endroit approprié pour la tenue de ce festival.
- 4 près de 80 % des répondants admettent avoir vu ou entendu les publicités de L'Outaouais en fête.
- 5 près de sept répondants sur dix considèrent la programmation intéressante.
- 6 plus de la moitié des résidents du secteur d'Aylmer affirment avoir déjà participé au festival qui se tient annuellement au parc des Cèdres.

Le président de L'Outaouais en fête et d'Impératif français, monsieur Jean-Paul Perreault, s'est déclaré très satisfait des résultats de ces deux sondages scientifiques : « Nous remercions la population aylmeroise et gatinoise de l'appui qu'elle nous accorde. Ces résultats nous encouragent à poursuivre nos efforts pour améliorer ces grandes festivités qui jouissent d'une popularité fort appréciée auprès de la population d'ici et d'ailleurs. »

Méthodologie utilisée par Ad Valorem :

* Sondage mené auprès de la population de tout Gatineau : sondage téléphonique, de type omnibus, auprès de 650 répondants. La marge d'erreur est de 3,8 %, 19 fois sur 20. Le sondage téléphonique s'est déroulé pendant la période du 23 au 29 septembre 2006. Les répondants ont été sélectionnés au hasard afin de respecter le poids démographique de chacun des cinq secteurs de la ville de Gatineau.

** Sondage mené auprès de la population du secteur d'Aylmer : sondage téléphonique auprès de 300 répondants. La marge d'erreur est de 5,4 %, 19 fois sur 20. Le sondage téléphonique s'est déroulé pendant la période du 20 au 23 septembre 2006.

LE FRANÇAIS TOUJOURS MENACÉ AU QUÉBEC

Selon le gouvernement du Québec

Le ministère de la Culture et des Communications du Québec confirme que le français est toujours menacé au Québec : « Une majorité des transferts linguistiques se fait encore au profit de l'anglais. En effet, 54 % des transferts sont effectués vers l'anglais contre 46 % vers le français », lit-on dans le rapport annuel du Secrétariat à la politique linguistique accessible à http://www.spl.gouv.qc.ca/publications/rapport/SPL_rapport05.pdf qui ajoute que « la politique linguistique garde donc toujours sa pertinence et il importe, peut-être plus que jamais, qu'elle soit comprise et acceptée par l'ensemble de la société québécoise, et plus particulièrement par l'administration publique, dont on est en droit d'attendre un comportement exemplaire en matière linguistique ».

Le rapport annuel observe une tendance lourde : « une baisse de la natalité qui cause une diminution de la représentation francophone au Canada et une réduction du poids démographique du Québec au Canada ». Voilà pourquoi dans un contexte de forte immigration, il apparaît « important de faciliter l'intégration linguistique des nouveaux arrivants et assurer la cohésion de la société québécoise ».

Le rapport annuel du ministère de la Culture et des Communications du Québec est disponible dans le site du Secrétariat à la politique linguistique à www.spl.gouv.qc.ca.

LES « PEDESTRES » IRAIENT-ILS À PIED?

« LES PEDESTRES A CEDENT PENDANT QUE LE VAISSEAU SE DEBARQUE »

On n'en croit pas ses yeux devant un tel spécimen de français « canadien »!

Ceci démontrerait-il le degré de respect que nos chers voisins portent à leur deuxième langue si peu pratiquée?

Jean-Luc Dion



DU FRANÇAIS, IL EN FAUT PLUS!

La langue française et la francophonie ont besoin de vous.

Des objectifs à la hauteur de nos moyens! Afin de permettre à **Impératif français** d'atteindre ses objectifs, vous êtes invités à contribuer de diverses façons au financement de l'organisme.

Il est maintenant possible de devenir membre ou de faire un don en ligne à partir de notre site Web à l'adresse www.imperatif-francais.org. Merci!

1. **Adhésion à Impératif français** : il suffit de remplir la fiche d'adhésion.
2. **Don en argent** : somme déterminée versée directement à l'organisme.
3. **Don en nature** : biens mobiliers ou immobiliers remis à l'organisme.
4. **Assurance-vie** : à votre décès, le capital assuré sera versé à **Impératif français** si vous nommez l'organisme comme bénéficiaire dans votre police d'assurance ou dans votre testament.
Clause d'assurance au testament : « Je désigne l'organisme **Impératif français** bénéficiaire du produit de la police d'assurance que j'ai prise sur ma vie avec la compagnie..., et portant le numéro... »
5. **Legs testamentaire** : prévoir une clause à votre testament.

N'hésitez pas à communiquer avec nous au 819 684-8460 ou par courrier électronique à imperatif@imperatif-francais.org pour toute question relative aux dons ou au legs que vous désirez faire.



www.imperatif-francais.org

secretariat@imperatif-francais.org

Fiche d'adhésion (à découper et à retourner)

Fiche d'adhésion (à découper et à retourner)

Nous acceptons des dons



Impératif français

C. P. 449, succ. Aylmer, Gatineau (Québec) J9H 5E7

819 684-8460

www.imperatif-francais.org

secretariat@imperatif-francais.org

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone au domicile _____ téléphone au travail _____ télécopieur _____

adhésion particulier 12 \$ don (..... \$)
 renouvellement organisme 40 \$ total (..... \$)

signature _____ date _____ Courriel _____